

DELIBERATION N° 80/44 : SALLE DEBUSSY - ACQUISITION DE MATERIEL DE RANGEMENT

Monsieur JULLIEN, rapporteur, informe l'Assemblée qu'il convient d'équiper la salle Debussy en meubles de rangement.

Monsieur JULLIEN propose l'achat de 3 armoires de rangement pour la salle Debussy pour un montant T.T.C. de 10 701 F 60.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- autorise le Maire à procéder à l'achat de 3 armoires de rangement pour un montant T.T.C. de 10 701 F 60, auprès de Monsieur Lucien MARCHAL, ébéniste à RICHARDMENIL.